

PLAN DE COURS



TITRE : Collaboration en sciences de la santé 3

SIGLE: CSS3900 CRÉDIT: 1 crédit

TRIMESTRE : Automne 2019

Le cours CSS3900 est le dernier d'une série de trois cours qui s'inscrivent dans un continuum d'apprentissage dont les activités se complexifient d'une année à l'autre pour se rapprocher graduellement du contexte de la pratique clinique. Ce cours est axé sur l'intégration des huit compétences qui se rattachent à la Pratique collaborative en Partenariat patient.

F	aculté	Programme	Responsable	Courriel		
Αı	Arts et sciences					
	École de travail social	Travail social	Aline Bogossian	aline.bogossian@umontreal.ca		
École d'optométrie		Optométrie	Julie-Andrée Marinier	julie-andree.marinier@umontreal.ca		
М	édecine					
	Médecine	Médecine	Céline Huot	celine.huot@umontreal.ca		
	École de réadaptation	Ergothérapie	Johanne Beaulieu	johanne.beaulieu@umontreal.ca		
			Élyse Marois	elyse.marois@umontreal.ca		
		Physiothérapie	Jean-François Lemay	jf.lemay@umontreal.ca		
	Département de kinésiologie	Kinésiologie	Claude Lefrançois	claude.lefrancois@umontreal.ca		
	École d'orthophonie et d'audiologie	Orthophonie	Natacha Trudeau	natacha.trudeau@umontreal.ca		
	Département de nutrition	Nutrition	Louise St-Denis	louise.st-denis@umontreal.ca		
M	édecine dentaire	Médecine dentaire	Anne Charbonneau Félix Girard	anne.charbonneau@umontreal.ca felix.girard@umontreal.ca		
Pł	narmacie	Pharmacie	Marie-Claude Vanier	marie-claude.vanier@umontreal.ca		
Sciences infirmières		Sciences infirmières	Annette Leibing Marie-Josée Levert Sylvie Gendron	annette.leibing@umontreal.ca mj.levert@umontreal.ca sylvie.gendron@umontreal.ca		

COURS PRÉALABLES: CSS1900 et CSS2900

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Intégration des concepts de collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient et ses proches.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du cours CSS3900, l'étudiant sera en mesure de :

- 1. planifier et concevoir un plan d'intervention interdisciplinaire (PII) en équipe, selon la pratique collaborative en partenariat patient;
- 2. démontrer son rôle et ses responsabilités professionnelles au sein de l'équipe;
- 3. appliquer en équipe différentes stratégies à une situation de conflit et en analyser les impacts;
- 4. analyser de façon réflexive la dynamique d'une réunion d'équipe interprofessionnelle et exprimer ses commentaires aux membres de l'équipe par une rétroaction constructive.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Au moment du lancement du cours, vous aurez accès au site du cours StudiUM où vous trouverez tous les documents spécifiques à la Formation.

Structure

Volet 1 - Formation en ligne : modules et Journal de bord collaboratif (JBC) (8 heures)

Cette formation en ligne interactive vous permettra de faire des apprentissages qui seront réinvestis lors de l'activité préparatoire intraprogramme et de l'atelier interprogrammes.

Thèmes des modules en ligne: 1) Planification, mise en œuvre et suivi des soins de santé et des services sociaux ; 2) La clarification des rôles et des responsabilités; 3) L'éducation thérapeutique; 4) La prévention et la résolution des conflits.

Volet 2 – Activité intraprogramme (4 heures)

Selon les modalités transmises par le professeur responsable du cours au sein du programme de l'étudiant. Votre présence est obligatoire.

Volet 3 - Atelier interprogrammes (3 heures)

Atelier en groupes de 10 à 11 étudiants provenant des divers programmes (deux équipes de 5 à 6 étudiants, constituées dans le cadre du JBC). L'atelier coanimé par un professionnel de la santé et par un patient est composé de périodes de présentations par les équipes et de périodes d'échanges et de collaboration.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Toutes les activités des 3 volets du cours doivent être complétées avec SUCCÈS afin d'obtenir la mention finale SUCCÈS.

Volets	Pour réussir le cours CSS3900	Pondération	
Formation en ligne	 Modules en ligne Réaliser les quatre modules en ligne Compléter l'évaluation des apprentissages des modules en ligne sur StudiUM avant le 12 novembre 2019, jusqu'à 23h55, et obtenir la mention « succès ». Vous avez deux tentatives. Journal de bord collaboratif (JBC) Collaborer activement et réaliser l'activité du JBC en respectant les dates limites des activités du JBC et le parcours des modules qui y sont reliés (consulter le document « Dates importantes » déposé dans StudiUM) Compléter l'observation par les pairs #1 pour chacun des membres de votre équipe dans StudiUM entre le 23 et le 28 octobre 2019 à 23h55. Vous devez atteindre les attentes de l'observation par les pairs pour réussir ce volet. Les étudiants qui n'auront pas atteint les attentes de l'observation par les pairs #1 devront contacter leur professeur responsable afin de convenir de modalités de remédiation en vue d'améliorer leur collaboration avant l'observation par les pairs #2. 	Succès ou Échec	
Activité intraprogramme	Présence obligatoire et participation selon les modalités spécifiques de votre programme d'études.		
Atelier interprogrammes	 La présence est obligatoire à l'atelier interprogrammes. Participer activement à l'atelier et manifester les comportements attendus selon la grille d'observation des compétences complétée par les coanimateurs (déposée dans StudiUM). Compléter l'observation par les pairs #2 pour chacun des membres de votre équipe dans StudiUM entre le 13 et le 18 novembre 2019 à 23h55. Pour réussir l'atelier interprogrammes, l'étudiant doit avoir mobilisé les compétences attendues selon la grille d'observation des compétences et avoir atteint les attentes de l'observation par les pairs #2. Compléter les questionnaires d'évaluation du cours CSS3900 dans StudiUM entre le 13 et le 18 novembre 2019, à 23h55. 		

JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE

Votre participation à toutes les activités est obligatoire. Les absences doivent être justifiées selon les modalités exigées par votre programme et l'étudiant devra réussir la ou les activité(s) de remise applicable(s). De plus, aucun changement de groupe JBC n'est possible pour l'atelier interprogrammes.

Article 9.9 : Justification d'une absence :

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Règlement des études de premier cycle de l'Université de Montréal :

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c3o56

PLAGIAT

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignements, consulter le site <u>www.integrite.umontreal.ca</u>.